

Communiqué de presse
Paris, le 25 septembre 2018

**« 365 jours pour les droits des femmes = 365 avocat.e.s » :
60 femmes victimes ont déjà pu bénéficier
gratuitement d'un.e avocat.e**

Bilan - Le 8 mars 2018, le Barreau de Paris et la Fondation des Femmes lançaient le projet « 365 jours pour les droits des femmes = 365 avocat.e.s ». L'objectif : faire prendre en charge gratuitement les dossiers de 365 femmes victimes de violences sexistes par des avocat.e.s du Barreau de Paris. Ce partenariat a déjà permis à **soixante femmes** victimes de violences d'avoir accès gratuitement à une assistance juridique et monte en puissance.

Pour bénéficier de ce programme, il est nécessaire que les victimes soient accompagnées d'une association spécialisée sur la question des violences faites aux femmes sur Paris ou en proche banlieue. C'est l'association qui fait la demande à la Fondation des Femmes, ce qui enclenche alors le dispositif et l'attribution d'un.e avocat.e par le barreau de Paris.

“Ces 60 premiers dossiers, c'est un encouragement pour toutes les femmes en France, à libérer leur parole, à chercher de l'aide auprès des associations et à agir juridiquement en cas de violences. Nous tenons à remercier les avocat.e.s bénévoles et les associations qui assurent le fonctionnement de ce programme ” Anne-Cécile Mailfert, Présidente de la Fondation des Femmes

Le droit est un outil indispensable dans la lutte contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité femmes-hommes. Si la Fondation des Femmes peut déjà s'appuyer sur sa Force juridique composée de 150 avocat.e.s bénévoles pour conseiller les associations, rédiger des plaidoyers et guides juridiques, initier et soutenir des contentieux stratégiques, avec ce partenariat elle élargit sa capacité d'action. La Fondation offre désormais aux femmes victimes de violence un accès favorisé au droit. Cet accès au droit est une étape souvent indispensable pour permettre aux femmes de faire valoir leurs droits et de mettre fin aux violences sexuelles et sexistes.

À propos de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes est la fondation de référence sur les droits des femmes et la lutte contre les violences. Elle dispose d'une force juridique comprenant avocat.e.s et professionnel.le.s du droit qui élabore et diffuse du contenu d'analyse, et fourni gracieusement appui et conseils pour renforcer les capacités d'action des associations droits des femmes.

www.fondationdesfemmes.org



CONTACT : juliette@fondationdesfemmes.org - Juliette NORRY - 06 69 03 74 07